

2 Politique

Nouvelles affaires africaines

La justice française aux trousseaux de Pierre Péan !

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

Le journaliste-écrivain français vient d'être confondu par un juge du tribunal de Paris dans l'affaire qui l'oppose, cette fois-ci, à Maixent Accrombessi, directeur de cabinet du président de la République, Ali Bongo Ondimba, toujours dans le cadre de la parution, en octobre 2014, de son livre *Nouvelles affaires africaines*. C'est Me Francis Szpiner, l'avocat du collaborateur du chef de l'Etat, qui fait état de la mise en examen de Péan, à travers son compte Twitter.

LES démêlés de Pierre Péan avec la justice de son pays ne sont pas prêts de s'estomper. Le sulfureux journaliste-écrivain français devra à nouveau répondre de ses allégations, contenues dans sa publication *Nouvelles affaires africaines*. Ainsi, il a été, récemment, mis en examen, par

un juge d'instruction parisien suite à une plainte en diffamation déposée contre lui par Maixent Accrombessi, le directeur de cabinet du président de la République, Ali Bongo Ondimba. Et si les faits sont avérés, il pourrait, là aussi, être renvoyé en correctionnel. Car le même Pierre Péan fait déjà l'objet de deux renvois au tribunal correctionnel de Paris suite aux plaintes déposées par le chef de l'Etat.

Dès sa publication, le livre était au cœur de graves suspicions. D'ailleurs, le célèbre média en ligne français, Mediapart, avait révélé, quelques mois plus tard, que le Gabon, par le biais de ses autorités, a été l'objet de graves chantages. Selon lui, Pierre Péan avait proposé, par l'intermédiaire d'un avocat, Dominique Penin, le versement d'une importante somme d'argent, soit dix millions cent cinquante milles euros. Et le média de Edwy Plenel de soutenir



Pierre Péan, à nouveau, mis en examen.

que le Gabon ayant refusé de s'adonner à cette pratique, Pierre Péan a publié un livre à charge comportant des accusations aussi graves qu'infondées.

De ce fait, d'aucuns s'accordent à dire que Pierre Péan semble avoir exécuté une commande, et surtout de

s'être vengé de n'avoir pas obtenu les retombées financières de son chantage. Ce d'autant plus qu'il lui est reproché de n'avoir pas tenu la chandelle face aux nombreuses critiques sur la nature de ses sources. Jusqu'alors, il préfère se réfugier derrière un vague «ce

qui m'a été raconté par les Gabonais». Une position, du moins, invraisemblable pour un journaliste, affirmant qu'il ne faisait que rapporter des rumeurs, sans en apporter de preuves.

En outre, le livre, en à croire des spécialistes avertis, truffé de mensonges, est en totale contradiction avec les dires du même Péan qui affirmait dans les télévisions gabonaises, lors d'une visite dans notre pays, en 2011, qu'il fallait relever que «l'élection d'Ali Bongo Ondimba, en 2009, a été remarquable. Car il n'y a pas eu bourrage des urnes ou triche. Ce qui est exceptionnel dans la région». Une déclaration, prise dans le contexte actuel, qui laisse peser des soupçons sur la moralité de l'auteur d'une œuvre dont la mission est de salir les personnalités citées. La gravité des propos tenus par Pierre Péan, ainsi que l'ampleur des accusations, sur fond de men-

songe, seront donc jugées par les juridictions compétentes.

Rappelons que le juge d'instruction, comme le prévoit la loi française, a mis en examen Pierre Péan parce qu'il existe des indices graves ou concordants, rendant vraisemblable que l'accusé ait pu participer comme auteur ou comme complice à la commission des infractions dont il est saisi.

Des mises en cause judiciaires du Français qui viennent également doucher les espoirs de certains leaders de l'opposition ayant vu, à travers *Nouvelles affaires africaines*, une opportunité politique pour jeter le discrédit sur le régime. Pris comme un bréviaire, le livre de Pierre Péan se trouve être une forfaiture de plus dans une attitude politique inconsistante ne correspondant à aucun intérêt des populations. Comme quoi, il n'est de vérité que le temps ne révèle.

Opposition/Union nationale

Le bureau national rompt le silence

O. N.
Libreville/Gabon

A la faveur d'une déclaration faite hier au siège de l'Union nationale (UN) sis à l'Ancienne Sobraga, le secrétaire exécutif et porte-parole de cette formation politique qui se réclame de l'opposition radicale, François Ondo Edou, est venu plus ou moins répondre à certains responsables du parti qui ont effectué, récemment, des sorties susceptibles de mettre à mal la cohésion du groupe. "Qu'on ne compte pas sur nous pour alimenter une polémique stérile, abjecte et contre productive", a-t-il déclaré entre autres.

LONGTEMPS resté sans réaction, suite aux sorties

plutôt critiques effectuées, récemment, par certains de ses cadres, notamment Gérard Ella Nguema et Mike Jocktane, le bureau national de l'Union nationale (UN), parti politique de l'opposition, a finalement rompu le silence. C'était à la faveur d'une déclaration faite, hier au siège dudit parti (Ancienne Sobraga), par son secrétaire exécutif et porte-parole, François Ondo Edou.

Occasion pour lui de battre en brèche toutes les critiques formulées par ses amis quant à la violation des textes dans la gestion du parti. Le bureau de l'UN voit dans ces critiques la poursuite "des vaines tentatives de déstabilisation de l'UN au profit du pouvoir PDG-émergent". Lesquelles, selon lui, s'intensifient et trouvent



Le porte-parole de l'UN, François Ondo Edou, lors de sa déclaration.

désormais des auteurs parmi ses alliés et malheureusement parmi certains de ses responsables.

"Ces vaines tentatives de déstabilisation prennent depuis un moment, a dit l'orateur, la forme d'accusations sur la régularité des actes du parti et notamment la désignation des

responsables nationaux et locaux du parti. C'est le lieu pour l'Union nationale d'éclairer définitivement l'opinion sur ces insinuations calomnieuses et mensongères". Selon lui, les initiatives prises depuis un moment par le bureau national s'inscrivent dans le cadre d'un projet de redy-

namisation du parti datant de plusieurs années et qui est conforme aux statuts du parti.

Toujours selon l'orateur, le bureau national rappelle aux militants et aux principaux responsables de l'UN que "l'engagement collectif, dans le cadre d'un parti politique ou de tout autre organisation, emporte de toujours privilégier la volonté générale et donc d'accepter de renoncer volontairement à sa liberté et à sa souveraineté".

François Ondo Edou a saisi cette occasion pour réitérer l'appel quant à "la tenue urgente" d'un dialogue inclusif pour aboutir aux réformes politiques souhaitées par l'opposition et une frange de la société civile. Lequel, a-t-il souligné, devrait se faire sous la supervision de l'Organisation des Nations-

unies (Onu), l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les Etats-Unis d'Amérique (USA).

Et de rappeler que ces réformes tournent autour de: "retour à la lettre de la Constitution de 1991, renforcée par le référendum de 1995 avec des élections à deux tours ; le retour à un mandat présidentiel de 5 ans renouvelable une fois ; l'utilisation d'une liste électorale fiable utilisant les techniques éprouvées d'une biométrie moderne et non pas biaisée ou tronquée ; l'identification de chaque électeur à son bureau de vote pour éviter les votes multiples ; la refonte de la Cénap ; la révision des missions et la composition de la Cour constitutionnelle" ; etc.

Coopération

Chaleureux message du Liban au peuple gabonais

C.G.K.
Libreville/Gabon

SAISSANT l'occasion du 55e anniversaire de l'indépendance de notre pays, le 17 août dernier, les autorités libanaises, par le truchement du général Jean Kahwagi, commandant en chef de l'armée, ont adressé un message chaleureux aux autorités et à l'ensemble du peuple gabonais. Cela, à la faveur d'un pli remis au Consul général du Gabon au

Liban, Mme Jeanne Constance Ngoleine Ossouka.

Voici les termes du message : "Permettez-moi de transmettre à Son Excellence, et par votre intermédiaire à votre pays, au peuple gabonais et à l'armée gabonaise nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux à l'occasion de la commémoration de la fête de l'indépendance nationale. Nous saisissons cette occasion mémorable pour exprimer notre très grande fierté pour la qualité des liens fraternels qui



Jeanne Constance Ngoleine Ossouka, lors d'une entrevue avec le ministre libanais des Affaires étrangères, M. Adnan Mansour.

unissent nos deux pays. Nous espérons, pour l'ave-

nir, en toute sérénité, un renforcement de la coopé-

ration à tous les niveaux entre nos deux armées. Nous demandons au Seigneur d'accorder la santé, la réussite ainsi que le progrès, la paix et le développement à votre cher pays, le Gabon".

L'armée libanaise est garante de la stabilité interne et de la sécurité nationale. C'est dans ce contexte que le général Jean Kahwagi, comme en 2014, a adressé, à travers notre Consul général à Beyrouth, ce chaleureux message visant le renforcement de la coopération

entre nos pays.

Rappelons, au besoin, que le Gabon et le Liban entretiennent des liens historiques. La communauté libanaise au Gabon compte parmi les plus importantes en Afrique centrale. Mieux, dans le cadre de la coopération bilatérale, nombre d'accords ont été ratifiés entre les deux parties, permettant ainsi la bonne santé diplomatique de l'axe Libreville-Beyrouth. C'est fort de cela qu'un consulat a été ouvert en 2013 à Beyrouth.